

**Landesbibliothek Oldenburg**

**Digitalisierung von Drucken**

**La Logique, Ou Systeme De Reflexions**

Qui peuvent contribuer à la netteté & à l'étendue de nos Connoissances

**Crousaz, Jean-Pierre de**

**Lausanne, 1741**

Chapitre VIII. Des Syllogismes composés.

**urn:nbn:de:gbv:45:1-9219**



## CHAPITRE VIII.

*Des Syllogismes composés.*

I. QUAND on compare dans l'enceinte d'une seule proposition le terme moyen avec les deux termes de la conclusion, la proposition majeure, dans laquelle se fait cette comparaison, est ou *Conditionnelle* ou *Disjonctive*, ce qui donne lieu à la Division des Syllogismes composés en *Conjonctifs* & *Disjonctifs*.

Définition & Division.

II. Puisque dans les propositions conjonctives ou conditionnelles, l'on pose en fait, que celui qui avoué la vérité de l'*Antécédent*, ne peut pas, sans se contredire, refuser d'admettre la vérité du *Conséquent*, il s'ensuit qu'on regarde le premier de ces aveux comme la cause du second. Si donc dans la mineure l'on établit la vérité de l'*Antécédent*, il s'ensuit que la vérité du *conséquent* se trouvera établie par là-même, & la conclusion d'un tel Syllogisme est

Règle des Conjonctifs.

fon-





fondée sur ce qu'en admettant la cause, on admet l'effet.

Mais si dans la mineure l'on rejette l'antécédent, il ne s'ensuit pas qu'on soit en droit de rejeter le conséquent dans la conclusion, parce que, si même l'on ne reconnoit pas une des causes qui peuvent contribuer à un effet, il ne s'ensuit pas qu'il n'y en ait aucune, & qu'on les ait toutes éloignées; La vérité du conséquent peut dépendre de quelque autre principe, que de la vérité de l'antécédent.

*S'il s'est trompé, il n'a pas été assez attentif.*

*Or il s'est trompé.*

*Donc il n'a pas été assez attentif.*

Ce Syllogisme est concluant, parce que l'aveu de l'Antécédent entraîne l'aveu du conséquent, & que la mineure pose la vérité de l'antécédent. Mais si je disois:

*S'il s'est trompé il n'a pas été assez attentif.*

*Or il ne s'est pas trompé.*

*Donc il a été assez attentif.*

Ce raisonnement n'est pas juste, parce que la négation de l'antécédent, *il s'est trompé*, n'entraîne pas la



la négation du conséquent, *il n'a pas été attentif*; car comme l'on peut rencontrer vrai par hazard, il peut être faux que l'on se soit trompé, sans qu'il soit faux que l'on n'ait pas été attentif.

Si l'on se contentoit de poser dans la mineure la vérité du conséquent, on ne seroit pas en droit pour cela, d'inferer dans la conclusion la vérité de l'antécédent, parce qu'un effet pouvant proceder de plus d'une cause; l'on ne peut pas conclure de l'existence d'un effet, à l'existence d'une cause plutôt que d'une autre.

*S'il s'est trompé il n'a pas été assez attentif.*

*Or il n'a pas été assez attentif.*

*Donc il s'est trompé.*

La conclusion peut être fautive, parce que l'aveu de l'antécédent, entraînoit bien l'aveu du conséquent, mais non pas l'aveu du conséquent celui de l'antécédent; rencontrer la vérité n'étant pas l'unique effet de l'attention.

Mais si dans la mineure l'on rejette le conséquent, on se trouvera en droit de rejeter dans la conclusion

clu-



clusion l'antécédent, puis que dès qu'on nie l'existence d'un effet, on ne reconnoit aucune de ses causes, & ainsi l'on a raison de conclure, *il a été assez attentif, donc il ne s'est pas trompé.* L'aveu du conséquent étoit l'effet, l'aveu de l'antécédent une de ses causes, de sorte que la rejection de cet effet entraîne la rejection de cette cause. Je ne dis pas que la chose dont l'antécédent fait mention, soit la cause de celle qui est exprimée dans le conséquent, mais je dis que l'aveu du premier est cause de l'aveu du second.

On peut souvent répandre un grand jour, sur une matière, en procedant par des suppositions, dont les premières paroissent autant superflues que hardies.

Ainsi dans l'A. de 1711. Mr. de Fontenelle suppose un Astre infiniment petit: Il lui donne ensuite de la grandeur, celle de la planète est moindre, l'égale, la surpasse, devient infinie; En promenant ainsi l'esprit par ces suppositions, il lui fait comprendre tous les phénomènes des ombres.

Dans l'A. de 1714. On suppose  
Ju-



Jupiter tournant sur son Axe, & son centre immobile, sur un cercle, dont le spectateur soit au centre, on verra les mouvemens de sa tache sans inégalité.

Si son centre se meut sur la circonférence de ce Cercle, & que le Spectateur continué d'être au centre, le mouvement apparent de la tache ne fera pas de même durée que le réel.

La même inégalité auroit lieu, si Jupiter étoit au centre d'un cercle, sur la circonférence duquel le Spectateur s'avançât.

Si Jupiter en mouvement, est vu depuis la Terre aussi en mouvement, il en naîtra une seconde inégalité, entre le mouvement apparent & le vrai.

Quel travail pour surmonter l'erreur continuelle, où la nature nous met, sur le lieu véritable des Astres.

III. Quand on a établi les principes, dont on a dessein de tirer une conclusion, il est agréable de les voir rassemblés dans un seul Syllogisme conditionnel.

Utilité du  
Conjonctif.

IV. La majeure d'un Syllogisme

Syllogisme Dis-  
jonctif.

Dis-  
jonctif.





*Disjonctif* renferme plusieurs membres ; la mineure en choisit un , pour l'affirmer , & la conclusion nie tous les autres , ou la mineure les nie tous , excepté un , & la conclusion affirme le seul qui n'avoit pas été nié.

*Ce qu'il fait, il le fait ou pour l'avoir trouvé lui-même , ou pour l'avoir lû , ou pour l'avoir ouï dire.*

*Il ne l'a point lû , on ne le lui a point dit.*

*Donc il l'a découvert.*

Ou bien :

*Il l'a découvert lui-même , donc il ne l'a pas appris par la lecture ni par les leçons d'autrui.*

Règles. V. Il est manifeste que ces Syllogismes ne sont pas concluans , si dans la majeure l'on oublie quelque cas , & si les membres qui la composent ne sont pas incompatibles , car s'ils peuvent subsister ensemble , ni la position de l'un , n'entraînera la rejection des autres , ni la rejection de ceux-ci , n'emportera la position de celui-là. Et quand même les membres renfermés dans la majeure seroient incompatibles , s'il y en



en a quelques-uns d'omis, on ne pourra pas, de la réfutation de tous excepté d'un seul, conclure la vérité de ce dernier, parce qu'il pourroit aussi se trouver au nombre des faux, & qu'il le seroit, si celui qui n'a pas été allegué est le vrai.

Comme l'Esprit humain dont la pénétration est fort bornée, peut aisément laisser échapper quelques cas, cette manière d'argumenter est peu sûre, à moins que l'on ne procede par des divisions & des subdivisions contradictoires, & qui par là ne laissent rien échapper.

*La différence des Couleurs vient, ou de la différente force avec laquelle la lumière fait impression, ou de la fréquence de ses impressions simplement. Elles ne naissent pas de la simple différence qu'il y a entre les degrés de force, car une couleur demeure de la même espèce en l'exposant à une forte ou à une foible lumière.*

*Donc elle vient de la fréquence des coups.*

La majeure omet un membre, la différence des tournoiemens & de leurs proportions avec l'élançement.

Voici





Voici un exemple, dont on conviendra plus facilement. „ Les Etoi-  
 „ les fixes, qui paroissent, & dispa-  
 „ roissent, sont ou des soleils qui  
 „ s'approchent & s'éloignent de nô-  
 „ tre monde, ce qui n'est guère  
 „ vrai-semblable, ou il faut que  
 „ leurs Globes soient en partie lu-  
 „ mineux, & en partie obscurs, &  
 „ qu'ils tournent sur leur axes, dans  
 „ le tems que se fait le période de  
 „ leur apparition.

Celui qui met en œuvre cette manière d'argumenter doit être d'autant plus sur ses gardes, que si elle n'est pas juste, elle fournit à son adversaire des armes pour le battre. Cela arrive lors qu'en posant la même majeure, mais en affirmant dans la mineure ce qui a été nié, ou en niant ce qui a été affirmé, l'on vient à une conclusion toute opposée. Alors plus cette forme de Syllogisme avoit un air d'exactitude & sentoit la préparation, plus on est honteux quand celui avec qui l'on dispute, non content d'exposer le foible de cet argument, si bien & si sagement digéré, trouve moyen d'en tirer avantage; on se trouve  
 par



par là convaincu d'une double méprise, de s'être appuyé sur une preuve foible; & de n'avoir pas vû que l'on en fournissoit une forte à son adverfaire. C'est le défaut des argumens que les anciens Rhéteurs appelloient *Communs*.

Il faut se servir le moins que l'on peut de Syllogismes Disjonctifs, ou de manières de raisonner qui leur sont équivalentes. Vous avez en vûe d'établir la vérité d'une certaine proposition. Vous lui en opposez trois, & de cet assemblage, vous faites la majeure d'un Syllogisme Disjonctif. Dans la mineure vous rejetez trois de ses parties, pour en conclure la vérité de la quatrième. Mais cette quatrième n'est-elle vraie que parce que les autres sont fausses? N'y a-t-il pas des principes réels, dont elle est une suite, & ne seroit-il pas beaucoup mieux de la démontrer par ces principes d'où elle dépend effectivement; L'esprit de l'homme s'embarrasse ordinairement par la multitude des réflexions, & les bornes qu'il se sent lui rendent suspectes les preuves, qui n'ont de force que dans la supposi-





tion qu'on n'omet rien. Les Prédicateurs devroient penser à cette Règle: Quand il s'agit d'expliquer un passage, ils s'étendent souvent à refuter les sens qu'ils ne croient pas lui convenir, après quoi ils concluent en deux mots, que celui pour lequel ils tiennent, est le seul véritable. Ils auroient dû faire tout le contraire; s'étendre à établir le sens qu'ils trouvent le plus juste, après quoi les Auditeurs auroient conclu d'eux-mêmes, que les autres explications ne sont pas également fondées.

Quoi que le conditionnel puisse suffire, il ne sensuit pas qu'il faille négliger les autres, comme superflus. Car outre qu'un opposant se trouve en droit d'argumenter, sous la forme qu'il lui plait, hors des cas de la dispute, on peut avoir à faire avec des naturels opiniâtres, ou simplement avec des esprits pesans ou prévenus, que la première proposition d'un argument n'ébranlera point, il faut le leur réitérer, & afin qu'ils s'y rendent attentifs, il importe de le leur présenter sous plus d'une face.

Le





Le P. Buffier propose cet exemple.

*L'action de Brutus, qui tua César,  
fut vertueuse, ou criminelle, ou  
indifférente.*

*Elle ne fut ni vertueuse ni indiffé-  
rente.*

*Donc elle fut criminelle.*

Après cela il transforme ce Disjonctif.  
en ce conditionnel.

*L'action de Brutus fut criminelle, si  
elle ne fut ni vertueuse ni indif-  
férente.*

*Or elle ne fut ni vertueuse ni indif-  
férente.*

*Donc elle fut criminelle.*

Le Disjonctif ajoute-t-il, se réduit  
au conditionnel, j'en tombe d'ac-  
cord.

*Donc le Disjonctif n'est pas nécessai-  
re.*

Je conviens qu'il n'est pas néces-  
saire absolument; mais d'en conclu-  
re qu'on doit l'abandonner, comme  
superflu, c'est une conséquence que  
je n'admettrai pas; Car de quel droit  
réduire le Stile des argumens à une  
seule formule: il faudroit que tous  
les hommes en fussent convenus.







## CHAPITRE IX.

*Des Syllogismes Irréguliers.*

I. **L'**ECÔLE a donné le nom d'*Irréguliers* aux Syllogismes qui ont plus ou moins de trois Propositions, quoi qu'ils aient leurs règles, leur force & leur justesse tout autant que les autres.

L'*Enthymème* n'a qu'une prémisse, *le Corps est incapable de perception, donc c'est l'Ame qui voit les couleurs & qui entend les sons.* Il n'y a point d'art dans l'*Enthymème*, celui qui n'en tombe pas d'accord, nie, ou le principe que l'on appelle *Antécédent* ou la validité de la conséquence.

Quand on nie la conséquence, il faut la suppléer par une nouvelle proposition, & cela n'est pas assez commode, ni assez net dans la dispute, où, comme nous l'avons dit, chaque conclusion doit précisément contenir la proposition que l'on vient de nier.

II.